

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges  
Service des Actions Educatives  
12326

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

**OBJET : Demandes de subventions d'associations à caractère éducatif - Année 2020 -  
Troisième répartition.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental a inscrit au BP 2020 un crédit de 400 000 € destiné à l'attribution de subventions départementales de fonctionnement aux associations à caractère éducatif.

Dans le cadre de la politique éducative volontariste de la collectivité, il est proposé de soutenir une manifestation et quatre projets spécifiques figurant en annexe, qui participent chacun à l'accompagnement éducatif et culturel des collégiens conformément aux axes développés dans le Plan Charlemagne.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL